

ROMAINMÔTIER - GALERIE DE LA DÎME

Par Catherine Flaux

Claudia von Boch et Jacques Walther



Jacques Walther, peintre et Claudia von Boch, sculptrice se partagent avec bonheur la galerie de la Dîme jusqu'au 30 juin. (Photo Catherine Flaux)

Le vaste et quelque peu austère espace, au rez de la maison de la Dîme, s'édifie à merveille à cette belle exposition. Les murs sont illuminés par les 26 toiles de Jacques Walther alors que les 37 sculptures de Claudia von Boch habitent généreusement l'endroit. Samedi 8 juin, lors du vernissage, les deux artistes, aimables et accessibles, étaient heureux de partager.

La sculpture comme de la géologie

Toutes les créations de Claudia von Boch sont faites de restes d'argile qui se juxtaposent tels des strates. Rien n'est peint, toute couleur est issue de la masse. Dans un style épuré, ici tel personnage émerge d'un bloc de matière, là d'imposants cailloux de grès aux multiples reliefs sont terres en mouvement ou flaux. Les «Vagues» sont peut-être la pièce principale de son exposition. Pareilles à des coquilles sur l'océan où s'agglutinent des centaines de petits personnages, ces vagues transmettent une étonnante impression de mouvement. Et c'est bien de

nomadisme (quel qu'il soit) dont il s'agit pour la sculptrice qui considère que «Ce monde en mouvement a toujours existé».

Les ocres, les bleus et les ombres de la Méditerranée

Jacques Walther expose des œuvres récentes. L'artiste a séjourné l'été dernier en Grèce, à «Monemvasia», à l'extrémité du Péloponnèse. C'est là qu'est née cette série de toiles, acryl et graphite, terminée en atelier, mais toujours habitée par la même musique. Si l'abstraction est de mise, çà et là, un village se distingue, des éclats de mer percent au coin d'une fenêtre. Les tons joyeux d'ocres jaunes et rouges, de bleus alternent avec les ombres noires. Les surfaces se jouent des lignes. Le geste spontané alterne et superpose traits de crayon et peinture jusqu'à cet incroyable et universel équilibre. Un beau moment.

Exposition à admirer jusqu'au 30 juin.